

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DES GLIERES

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le « Mercredi 12 Février 2020 à 14h00 », en Mairie de Fillière, sur convocation de Monsieur le Président de l'AFP, se sont réunis les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFP des GLIERES dont les noms suivent :

Étaient présents :

Christian ANSELME
Marc CHUARD
Michel MATHIEU
Yves ANTHOINE-MILHOMME
Jean-Marc NICOLLIN
Michel BASTARD-ROSSET
Annie LEVET

Assistaient également :

Amélie ROMAC, Chargée de mission Syndicat Mixte des Glières
Pascale RIGOT, Responsable Service Comptabilité Finances Filière
Guillaume CHANDELIER, DGS Fillière
Emmanuel COGNET, Technicien SEA74
Bruno DELETRAZ, Direction EAU POTABLE GRAND ANNECY

Monsieur Christian ANSELME, Président, résume les décisions qui viennent d'être prises par l'assemblée et présente le Budget Primitif qui en découle.

Une ligne « dépenses imprévues » a été maintenue en section de fonctionnement de manière à donner si nécessaire plus de souplesse à la gestion.

Ce dernier s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

○ Dépenses		
▪ Section de fonctionnement :		39 385.00 €
▪ Section d'investissement :		55 285.00 €
○ Recettes		
▪ Section de Fonctionnement		39 385.00 €
▪ Section d'Investissement		55 285.00 €
➤ Total des Dépenses		94 670.00 €
➤ Total des Recettes		94 670.00 €



L'Assemblée Générale

- **Adopte** le budget primitif 2020

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus
Pour copie conforme
Le Président de l'A.F.P.
Christian ANSELME